

Rendez-vous dimanche à

[Inscription par mail: challengedelandelle@laposte.net](mailto:challengedelandelle@laposte.net)

28/10/2018	Charleval (Amicale) 06 81 68 40 36	02.35.66.35.05
04/11/2018	Muids (Comité des fêtes) 07.70.18.44.07	06.45.65.91.95
18/11/2018	Alizay (Club Athlétisme Alizay)	06.03.52.43.93
25/11/2018	Château de Bonnemare (A.C.V.A) 06.18.66.41.98	02.32.48.04.12
02/12/2018	Bourg Beaudouin (Essor Beaudinois)	02.32.49.24.76
16/12/2018	Flipou (La Filipipingienne)	02.32.48.01.51
23/12/2018	Vandrimare (FLEP et A.C.V.A) 06.18.66.41.98	02.32.48.04.12
06/01/2019	Ecouis Sport Loisirs Culture	06.50.16.47.31
20/01/2019	Pont Saint Pierre (Amicale Laïque)	02.32.49.64.28
10/02/2019	Les Andelys (A.C.A Les Andelys)	06.14.53.09.72
03/03/2019	Bacqueville (Sport et Culture)	02.32.49.28.95
10/03/2019	Fresne l'Archevêque (Les Vikings)	06.83.25.51.18

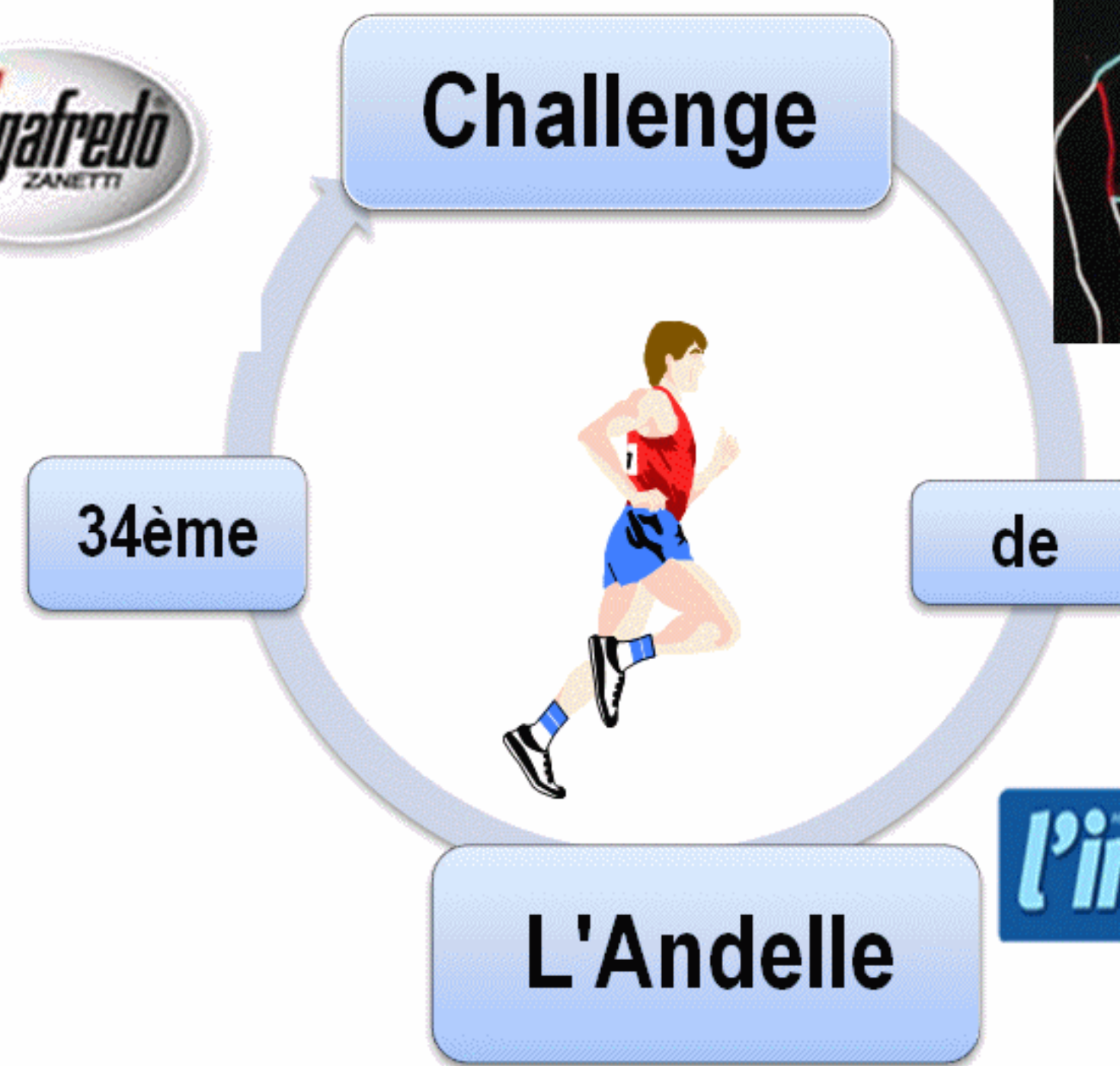
La remise des récompenses de fin de Challenge aura lieu : à Pont Saint Pierre à la "Maison pour Tous" le 30/03/2019 à partir de 16h suivi du repas à la salle des fêtes de Pont Saint Pierre 20h

Le trophée du Challenge de l'Andelle est attribué pour 1 an au club, ou association ayant le plus de représentants payants classés à la remise finale, il est remis en jeu chaque année.

Cross

Route et terre

Route



34ème Challenge de l'Andelle

Les coureurs sont répartis en catégories suivant leur année de naissance

Catégorie	Homme	Femme
Biberon	2013 et Après	2013 et Après
Moustique	2010 à 2012	2010 à 2012
Poussin	2008 et 2009	2008 et 2009
Benjamin	2006 et 2007	2006 et 2007
Minime	2004 et 2005	2004 et 2005
Cadet	2002 et 2003	2002 et 2003
Junior/Espoir	1997 à 2001	1997 à 2001
Senior	de 1980 à 1996	de 1980 à 1996
Vétérain 1	de 1970 à 1979	de 1970 à 1979
Vétérain 2	de 1960 à 1969	de 1960 à 1969
Vétérain 3 (5 ou 10km)	de 1950 à 1959	1959 et avant
Vétérain 4 (5km uniquement)	1949 et avant	

Horaires

09h30:

Cadet garçon

Junior Espoir Femme

Senior Femme

Vétérain F1,F2 , F3, H3 et H4

09h30:

Minime garçon

Cadet fille

10h00:

Minime F et Benjamin G

Benjamin F et Poussin G

Poussin F

10h15:

Biberon

Moustique

10h30:

Junior/Espoir H

Senior H et F

Vétérain H1, H2, H3, F1, F2 et F3

Distances

5 à 6000m

3 à 5000m

1200 à 2000m

1000 à 1600m

800 à 1200m

100 à 200m

200 à 500m

8000 à 12000m

Inscriptions et tarifs

Les coureurs doivent remplir un bulletin d'engagement lors de leur première inscription à une épreuve du Challenge de l'Andelle

Une photocopie de la licence FFA ou un certificat médical de non-contre indication à la course à pied en compétition de moins de 6 mois est exigé lors de la première inscription de challenge 2018/2019. (Document obligatoire)

Un passeport sera attribué pour faciliter les inscriptions sur place aux épreuves suivantes. Vous avez la possibilité de vous inscrire par courriel en allant sur le site ou à l'adresse indiqués au dos.

Tarifs:

Gratuit pour biberon et moustique.

1 € pour Poussin, Benjamin et Minime, 7€ pour les autres catégories.

Si un coureur n'attend pas sa récompense, celle-ci sera remise au suivant sauf impératif justifié (il faut le signaler aux organisateurs).

Pour être classé, il faut passer impérativement la ligne d'arrivée,

Classements

Pour chaque catégorie et à chaque course, il est attribué 6 points au dernier, 7 à l'avant dernier et ainsi de suite, de sorte que le premier totalisera un nombre de points égal au nombre de participants dans sa catégorie augmenté de 5 points.

En cas d'abandon justifié, le coureur obtient 5 points.

Les coureurs qui organisent ,ont la moyenne des points acquis sur leurs courses.

Les classements sont établis par addition des points acquis à chaque épreuve.

Pour figurer au palmarès du Challenge de l'Andelle, il faudra avoir participé au moins à 6 épreuves pour les Biberons et Moustiques, 7 pour les Poussins, Benjamins et Minimes et 8 pour les autres catégories,

Les biberons et les moustiques ne sont pas classés en fonction de leur performance mais de leur assiduité et par ordre alphabétique.

Du Poussin au Minime, dès la 8ème course et à la 9ème, un bonus de 5 points est attribué, à partir de la 10ème course ce bonus passe à 10 points,

Pour les adultes, le bonnus de 5 points est appliqué à partir de la 9ème et pour la 10ème course, il passe à 10 points pour les 11ème et 12ème course

Autorisation Parentale obligatoire pour les mineurs

Tous les classés du 34ème Challenge de l'Andelle recevront un souvenir lors de la remise finale à Pont Saint Pierre le 30/03/2019 à partir de 16h la "Maison pour Tous" suivi du repas à la salle des fêtes de Pont Saint Pierre partir de 20h

Couvertures, photos, télévision vidéo et droit :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le challenge, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image, Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978, il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant,